



La FSH a mené un état des lieux auprès de ses adhérents du 20 au 24 mars 2020.

63 des 83 gestionnaires qu'elle rassemble ont répondu :

- Les équipements de protections font défaut (masques, SHA, ...) :
71% des répondants n'ont pas les moyens matériels pour protéger les résidents
62% des répondants n'ont pas les moyens matériels pour protéger les professionnels
- Les accompagnements de terrain sont fortement réduits :
79% assurent encore des accompagnements mais à minima. 21% ont arrêté totalement
- 67% des structures fonctionnent en mode dégradé, dont 1/3 avec des difficultés de fonctionnement
- Nous avons connaissance de quelques résidents diagnostiqués Covid 19 :
1 personne hospitalisée le 22 mars (36)
1 personne hospitalisée le 22 mars, 1 personne en attente de dépistage (78)
1 personne hospitalisée le 20 mars. 12 personnes symptomatiques non diagnostiquées (91)
1 personne en habitat individuel (75)
1 personne en attente de dépistage (54)

La FSH a réalisé une enquête flash les 23 et 24 mars à la demande de la DGS pour connaître le nombre de personnel soignant et non soignant en ACT.

75 des 83 gestionnaires qu'elle rassemble gestionnaires ont répondu :

- Résultat : 656 professionnels. Le Covid 19 ne distingue pas les soignants des non soignants...
- Jérémie Olivier, administrateur à la FSH en charge des statistique et des études, a complété cette enquête en se basant sur le RASA 2018 :
professionnels en ACT : 1500
professionnels, résidents et accompagnants en ACT : 4344
- Si l'on tente une projection de contagiosité :
R0 est d'environ 2,5* pour le Covid 19 (1 infecté contamine 2,5 personnes)
* Cet indice est amené à évoluer
 $2,5 \times 1500 = 3750$ professionnels en ACT risquent d'être contaminés
 $2,5 \times 4344 = 10860$ professionnels, résidents et accompagnants en ACT risquent d'être contaminés

Les principales difficultés et préoccupations :

- Les différentes directives selon le type d'établissement et son autorité de tutelle : les ACT relevant de la DGS, les LAM, LHSS de la DGCS... Avec pour conséquence des différences de traitement inacceptables.
- Comment protéger et ne pas exposer les résidents et les professionnels au risque du Covid-19 sans équipements de protection ?
- Difficultés RH liées à la situation actuelle, au mode dégradé : Auto déclaration d'arrêt de travail via Ameli, l'employeur n'est pas informé. Chômage partiel, télétravail, Perte de temps et d'énergie à chercher du matériel de protection. Professionnels très exposés au quotidien (accompagnements, courses alimentaires..).
- Des surcoûts financiers: aides alimentaires, intérim, blanchisserie, nettoyage, portage de repas, téléphonie, internet, garde d'enfants pour les professionnels dont nounou de nuit pour les LAM, ...
- Difficultés liées au confinement : Conditions très difficiles pour les résidents et le personnel. Comment maintenir le lien, l'accompagnement, les soins dans ces conditions d'isolement, de confinement ? Confinement et besoins spécifiques (personnes à profil addict...).

La crise est devant nous. La Fédération Santé Habitat a décidé - en bureau du 26 mars 2020 - de mettre en place une cellule de crise Covid-19.